



GOLFEXPERIENCE
HOTELS • DOMAINES • RESORTS

Cher adhérent,

En qualité d'abonné de notre golf, qui est partenaire du Réseau Golfy, vous bénéficiez gracieusement de la **CARTE INDIGO** (tarif public 2021 : 70 €). Votre carte Golfy est dématérialisée, elle vous est adressée par email (que ce soit une création ou un renouvellement) et l'on vous retrouve par votre nom dans la base de données Golfy à l'accueil de tous les golfs ou hôtels du réseau Golfy.

LA CARTE PLATINE membre, pour profiter davantage.

Si vous souhaitez bénéficier de remises plus conséquentes, pour 80 € grâce à votre statut d'abonné, (au lieu de 200 € - tarif public 2021) sans greenfee offert, offrez-vous les avantages de la carte PLATINE. (Adressez-vous à l'accueil de votre golf) Que vous ayez une carte INDIGO ou PLATINE, celle-ci expire à chaque date anniversaire de votre cotisation au golf.

Un partenaire de jeu bénéficie des mêmes remises greenfees que les vôtres et vous cumulez les yards des 2.

Les Rendez-Vous platine : jusqu'à 50% de remise sur les greenfees, et 3 partenaires de jeu au même tarif que le vôtre.

Remise sur les greenfees 18 trous dans les golfs 18 trous ou plus et remise sur les greenfees 9 trous dans les golfs 9 trous.

Remise sur les Coups de Cœur (offres packagées)



Meilleur tarif garanti le jour de la réservation dans les hôtels partenaires et les Domaines Golfy

Accueil privilégié dans les Hôtels des Domaines Golfy

Programme de fidélisation : cumulez des yards et échangez les contre des cadeaux

Avantages exclusifs *pour déclarer vos sinistres afin de vous garantir la pratique du golf - Lieu d'application : uniquement sur un golf Golfy en Europe - Délai de déclaration : 10 jours ouvrés

Voyages Golf : golfalacarte@havasvoyages.fr

 CARTE PLATINE – 80 €	 CARTE INDIGO - INCLUSE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
30%	25%
25%	15%
7,5 yards / € dépensé	5 yards / € dépensé
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
plus de 500 cadeaux	plus de 200 cadeaux
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10 yards / € dépensé	5 yards / € dépensé

***avantages exclusifs : 2 possibilités d'enregistrer sa demande de DECLARATION DE SINISTRE et de consulter les conditions**

INTERRUPTION ABONNEMENT (1)

Arrêt de jeu pour cause d'accident ou maladie pendant plus de 45 jours consécutifs, l'abonnement non consommé est remboursé (franchise 45 jours déduite – 20€ frais de dossier)

REMISE A NIVEAU (2)

Arrêt de la pratique du golf supérieur à 90 jours consécutifs et pris en charge en interruption abonnement, cours avec le pro de votre golf pendant le mois de la reprise à hauteur de 100€

TROU EN UN (3)

Trou en un au cours d'une compétition individuelle homologuée FFGolf comptant pour l'index ou lors d'une Golfy Cup, remboursement des frais de bar à hauteur de 100€.

✚ Se connecter sur le site internet de Golfy: www.golfy.fr - Cliquer sur "DÉCLARER UN SINISTRE"(en bas de la page d'accueil) :

✚ Contacter : **Gritchen Tolède et associés** par Email: sinistres@gritchen.fr

Suivez l'actualité et les offres du réseau durant l'année grâce à la newsletter, le site web ou les réseaux sociaux ; Faites le plein d'avantages, et bon golf !

Le Directeur du Golf

L'équipe Golfy